

Identification

Dossier : 1170415007	Date de création : 18/03/13	Statut : Ficelé	Date de ficelage : 18/03/14
Unité administrative responsable	Arrondissement Lachine , Direction du développement du territoire et des services administratifs , Direction		
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal		
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas		
Projet	-		
Objet	Recommandation au conseil municipal - Adoption du Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la carte 3.1.1 intitulée « L'affectation du sol », la carte 3.1.2 intitulée « La densité de construction » et le chapitre 9 de la partie II de ce plan d'urbanisme concernant l'arrondissement de Lachine visant à autoriser l'affectation « Secteur résidentiel », permettre une hauteur maximale de 8 étages, un taux d'implantation allant de faible à moyen ainsi que la création d'un nouveau secteur établi 09-11 sur la propriété située au 1950, rue Provost, et ce, en vue d'un projet de reconversion de la maison mère des Sœurs de Sainte-Anne		
Responsable : Sihem BAHLOUL-MANSOUR	Signataire : Alain DUFORT		
Inscription au CA :	Inscription au CE :	Inscription au CM :	

Contenu

Par la résolution CA18 19 0079 approuvée à sa séance du 12 mars 2018, recommande au conseil municipal d'adopter le Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la carte 3.1.1 intitulée « L'affectation du sol », la carte 3.1.2 intitulée « La densité de construction » et le chapitre 9 de la partie II de ce plan d'urbanisme concernant l'arrondissement de Lachine visant à autoriser l'affectation « Secteur résidentiel », permettre une hauteur maximale de 8 étages, un taux d'implantation allant de faible à moyen ainsi que la création d'un nouveau secteur établi 09-11 sur la propriété située au 1950, rue Provost, et ce, en vue d'un projet de reconversion de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne.

Le conseil d'arrondissement de Lachine demande également au conseil municipal de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir l'audience publique requise à l'article 89.3 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Le sommaire décisionnel 1170415006 approuvé par la résolution CA18 19 0078, est intimement lié à ce dossier. Ainsi, le conseil d'arrondissement de Lachine recommande de soumettre les deux sommaires décisionnels au conseil municipal d'avril 2018.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Parties prenantes

Services

Lecture :

Responsable du dossier

Sihem BAHLOUL-MANSOUR

Conseiller(ere) en aménagement

Tél. : 514 634-3471, poste 374

Télécop. : 000-0000

Numéro de dossier : 1170415007